



A bi-monthly publication of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa

20 ans du CNUDHD-AC

# Les participants adoptent la Déclaration de Yaoundé

Pp.2-4



Interregional Conference on Torture

## The commitments of 21 countries recalled

P.7





20 ans du CNUDHD-AC

# L'Afrique Centrale mobilisée pour l'événement

Les délégués des 11 pays de la CEEAC se sont donné rendez-vous à Yaoundé dans le cadre de la commémoration officielle du 20e anniversaire du Centre.

Par Kamdem Souop



Le panel de la cérémonie d'ouverture @Penjo, Cnudhd-ac

Sous le leadership de l'Etat du Cameroun qui abrite son siège et avec la participation des autres pays couverts par son mandat, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a commémoré son 20e anniversaire les 5 et 6 décembre 2023 dans la capitale camerounaise.

La première journée qui a réuni une soixantaine de participants a été marquée par le mot de bienvenue de Nouhoum Sangaré, Directeur du CNUDHD-AC, le mot de circonstance vidéodiffusé de Volker Türk, Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme, la diffusion d'un mini-documentaire sur la vie du Centre, et le discours d'ouverture du Ministre des Relations Extérieures du Cameroun (MINREX) lu par SE Gervais Bindzi Edzimbi, Ministre plénipotentiaire, Directeur

du Protocole, du Cérémonial et des Affaires Consulaires, Secrétaire général a.i. du MINREX.

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale a été créé à la demande des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), à l'initiative du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSC), qui est composé des mêmes États membres que la CEEAC. Les résolutions du 5 décembre 1998 (53/78) et du 1er décembre 1999 (54/55) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont servi de cadre pour la mise en place du CNUDHD-AC.

02 NOVEMBRE  
JOURNÉE INTERNATIONALE  
DE LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ  
POUR LES CRIMES COMMIS  
CONTRE LES JOURNALISTES

NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
20 ans  
Département des Droits de l'Homme  
Bureau régional pour l'Afrique et les Caraïbes

La liberté de la presse est  
essentielle pour une société  
démocratique

Nous devons soutenir les  
journalistes et autres  
professionnels des médias  
et s'engager à mettre fin  
à l'impunité pour les crimes  
commis à leur encontre

DROITS HUMAINS 75

25 NOVEMBRE  
INTERNATIONAL DAY FOR  
ELIMINATION OF VIOLENCE  
AGAINST WOMEN

UNITED NATIONS  
HUMAN RIGHTS  
20 years  
Département des Droits de l'Homme  
Bureau régional pour l'Afrique et les Caraïbes

Violence against  
women is a violation  
of human rights.

Let's not turn a blind eye to  
violence against women.

HUMAN RIGHTS 75

20 ans du CNUDHD-AC

## L'Afrique Centrale adopte une Déclaration

*La commémoration du 20e anniversaire du CNUDHD-AC s'est achevée sur l'adoption d'une Déclaration dite de Yaoundé qui sera validée lors de la 57e session de l'UNSAC en mai 2024.*

Par Kamdem Souop



Nouhoum Sangaré en pleine discussion avec certaines délégations @Penjo, Cnudhd-ac

La deuxième journée de la commémoration du 20e anniversaire du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) s'est achevée le 5 décembre 2023 à Yaoundé au Cameroun avec l'adoption par les participants issus des 11 pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) du projet de Déclaration de Yaoundé. Ce document sera soumis à la sanction officielle des Etats lors de la 57e Réunion des Ministres du Comité consultatif des Nations Unies sur les questions de Sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) en mai 2024 à Luanda en Angola. L'exercice était modéré par SE Ebenezer Mouandjo Mouandjo, Ministre plénipotentiaire, Directeur des Nations Unies et de la Coopération décentralisée au Ministère des Relations Extérieures du Cameroun (MINREX).

Ce fait marquant de la commémoration du 20e anniversaire du CNUDHD-AC a été précédé de trois sessions. La première de la journée, quatrième de l'événement a porté sur «*Dividendes de la gouvernance démocratique et du respect des droits de l'homme*». Un exposé effectué par le professeur Jean Didier Boukougou de l'Université Catholique d'Afrique Centrale. Les échanges ont été modérés par le professeur Paul-Elvic Batchom, politologue et Conseiller Technique au MINREX.

La deuxième session de la journée, cinquième globale, a été modérée par Dr Sixte Vigny Nimuraba, Président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme du Burundi. Le sujet était : «*Le rôle crucial des Institutions nationales des droits de l'homme pour l'enracinement de l'Etat de droit, la cohésion sociale,*

*la paix et le développement durable*» et a été délivré par Ferikouop Mamouda, Chef de la division de Protection et de la promotion des droits de l'homme à la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC).

Quant à la troisième session de la journée, elle a été l'occasion pour les chefs de délégations de dérouler les actions mises en oeuvre par leurs pays respectifs en matière de droits de l'homme et de démocratie, et de partager les engagements pris par leurs Etats à la faveur de «*l'Initiative Droits Humains 75*» marquant le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH).

Enfin, les participants ont adopté une Déclaration dite de Yaoundé dans laquelle ils saluent la contribution du CNUDHD-AC aux efforts des Etats et des acteurs non-étatiques en matière de droits de l'homme et de démocratie. Puis, ils félicitent «*les Etats membres de la CEEAC pour leurs engagements et réalisations en matière des droits de l'homme et de démocratie, gages de stabilité, paix et sécurité et de développement humain durable sans laisser personne pour compte, y compris dans le cadre de la mise en oeuvre de l'agenda 2030 pour le développement durable et l'agenda 2063 de l'Union africaine*». En outre, ils expriment leurs «*préoccupations face aux maux qui minent les pays de la sous-région dont la violence et l'instabilité politique, les crises sécuritaires, le terrorisme, les menaces à l'environnement, etc., et [soulignent] le besoin pressant de faire face à la persistance des défis en Afrique centrale en matière de paix, de sécurité, de développement durable, de crises humanitaires, ainsi que de changements climatiques et d'autres chocs exogènes*».





UNCHRD-CA's 20th Anniversary

## States commit to human rights and democracy

*The commemoration of the 20th anniversary of the Centre was marked by new commitments by the States of the sub-region in favour of human rights and democracy.*

By Kamdem Souop



The SG a.i. of the Ministry of External Relations of Cameroon (right) @Penjo, Cnudhd-ac

The closing ceremony of the 20th anniversary of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa was presided over by the Secretary-General a.i. of the Ministry of External Relations of Cameroon, HE Gervais Bindzi Edzimbi, on 5 December 2023. On this occasion, Nouhoum Sangaré, the Director of UNCHRD-CA, highlighted the points of attention that emerged from the discussions with the 11 delegations present in Yaoundé, in particular the need to improve collaboration between human rights mechanisms and States, the highlighting of concerns relating to access to information and the question of climate change in governance issues.

Mr Sangaré took the opportunity to congratulate the countries that had already submitted their commitments and invited the countries that had not yet done so to seize the opportunity of the high-level event to be organised in Geneva

on 11 and 12 December 2023 to mark the end of the Human Rights 75 Initiative, which was launched last January by Volker Türk to commemorate the 75th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights (UDHR).

On behalf of the Minister of External Relations, Mr Bindzi congratulated the Director of the United Nations and Decentralised Cooperation and his team for their work in ensuring the success of the event, as well as Director Sangaré and his team. He added that Cameroon was calling on the other countries of the sub-region to make strong commitments at the high-level event scheduled to take place in Geneva on 11 and 12 December 2023.

«The 57th UNSAC meeting will be an opportunity for our States to reiterate our respective commitments to making our sub-region an example in the promotion and protection of human rights and democracy,» he said.

Audience

## UNCHRD-CA and UK explore collaboration

During the audience granted to him by His Excellency Barry Lowen, United Kingdom High Commissioner to Cameroon, on 4 October 2023, Nouhoum Sangaré outlined the mandate and activities of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA). He also discussed with his host the support that both parties could provide to Cameroon as part of the Universal Periodic Review process, which took place from 6 to 17 November 2023.





56e session de l'UNSAC

## Nouhoum Sangaré fait le bilan des 20 ans

*Le Directeur du CNUDHD-AC s'est exprimé lors de la 56e réunion ministérielle du Comité consultatif des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAC).*

Par Kamdem Souop



**A** l'occasion de la 56e réunion ministérielle du Comité consultatif des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) qui s'est tenue à Kigali au Rwanda du 20 au 24 novembre 2023, le Directeur du CNUDHD-AC a été invité à faire le point des acquis, défis et perspectives 20 ans plus tard.

### Rappels historiques

Il a saisi l'occasion pour rappeler que qui a été établi par les Résolutions A/RES/53/78 du 8 janvier 1999 et A/RES/54/55 du 7 janvier 2000 de la Première Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies en charge des questions de désarmement et de sécurité internationale.

M. Sangaré a ouvert son propos par en rappelant que le Centre a été établi par les Résolutions A/RES/53/78 du 8 janvier 1999 et A/RES/54/55 du 7 janvier 2000 de la Première Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies en charge des questions de désarmement et de sécurité internationale.

Il a saisi l'occasion pour souligner que « le démarrage de ses activités a eu lieu le 15 mars 2001, avec l'organisation d'un séminaire sous-régional sur l'éducation aux droits de l'homme, sous les auspices de Bertrand Ramcharan, alors Haut-Commissaire Adjoint aux Droits de l'Homme ». En outre, a-t-il évoqué, « La décision de l'instituer remonte à la réunion ministérielle de l'UNSAC tenue à Yaoundé, au Cameroun en mai 1994, quand le monde avait les yeux rivés sur le Rwanda, horrifié ».

« Le volet initial des Droits de l'Homme du mandat du Centre a été complété par celui de la Démocratie, sur la base de la Déclaration de Bata (en Guinée équatoriale) sur la démocratie en Afrique centrale adoptée en 1998 », a-t-il ajouté.

C'est pour lui assurer une indépendance nécessaire à son action, les Etats membres de la CEEAC/UNSAC ont requis de confier la gestion du Centre au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de

l'Homme, dont il est devenu le Bureau Régional pour l'Afrique Centrale.

Le Centre a été officiellement inauguré en juin 2002 par Mary Robinson, Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme à l'époque. Durant la même année, et précisément le 10 juillet 2002, un mémorandum d'entente concernant la coopération dans les domaines des Droits de l'Homme et de la Démocratie a été signé à Durban (en Afrique du Sud) par Mary Robinson, Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme et Louis Sylvain Goma, Secrétaire Général de la CEEAC.

A titre de rappel, à ce dispositif initial de sécurité collective de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de l'UNSAC, s'est ajoutée la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Le Centre de Yaoundé a servi de cadre pour l'adoption du « Document de Yaoundé sur les Droits de l'Homme dans le processus de la CIRGL », en mai 2004. Ce document d'experts, entériné par la CIRGL, a largement contribué à l'adoption d'une demi-douzaine de Protocoles des Droits de l'Homme faisant partie intégrante du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs, signé à Nairobi, le 15 décembre 2006.

### Défis et perspectives

Le Directeur du Centre a formulé le vœu de voir les pays d'Afrique Centrale fortement représentés à Genève les 11 et 12 décembre 2023 lors de l'événement de haut niveau qui sera le point d'orgue de l'Initiative « Droits Humains 75 » lancée par le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme sur la base d'une Résolution du Conseil des Droits de l'Homme dans le but de marquer d'une pierre blanche la célébration du 75e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH).

Des Chefs d'Etat et de Gouvernements y prendront part avec des tables rondes thématiques et une session solennelle mondiale d'annonce d'engagements volontaires des Etats (un maximum de 5 par Etat) en faveur des droits de l'homme.

### Célébration du 20e anniversaire du Centre

M. Sangaré a informé les Ministres de la célébration du 20ème anniversaire du Centre à Yaoundé les 4 et 5 décembre 2023, au cours de laquelle les Etats de la sous-région feraient connaître leurs engagements dans le cadre de l'Initiative « Droits humains 75 ». Ceci permettrait au Centre de commencer à les compiler pour en faire bon usage dans le cadre de la planification de sa nouvelle stratégie sous-régionale 2024-2027, elle-même arrimée au nouveau plan stratégique 2024-2027 du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme.



75th Anniversary of UDHR

# Nairobi hosted the regional hub of the event

*The kenyan capital was one of the three regional hubs hosting the high-level event organized in Geneva to close the «Human Rights 75» Initiative. Event in pictures.*



Participants coming from the 4 corners of the continent @J. Fajong, Unchr-d-ca

Lutte contre les discours de haine

## Le CNUDHD-AC et UNOCA en croisade contre le fléau

*Les deux entités unissent leurs actions en vue de créer un prix pour les professionnels des médias d'Afrique Centrale engagés dans la lutte contre le phénomène qui gangrène les pays de la sous-région.*



À l'initiative du CNUDHD-AC et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA), une vingtaine de journalistes, blogueurs et membres de la société civile s'est réunie à Douala du 28 au 30 novembre 2023. Cette conférence régionale visait à évaluer et faire un plaidoyer pour un soutien efficace à la stratégie régionale

de lutte contre les discours de haine et l'incitation à la haine et à la violence. Stratégie issue des consultations inclusives et participatives organisées dans le cadre des Forums de sensibilisation tenus à Douala, Cameroun (26-29 octobre 2021), à Bangui, RCA (26-29 avril 2022), à Kinshasa, RDC (21-24 juin 2022) et à Yaoundé, Cameroun (5-7 juillet 2023).

Les participants ont réaffirmé la nécessité de renforcer la sensibilisation et des actions concrètes en faveur de la cohésion sociale, du vivre-ensemble et de la paix. Pour cela, un prix dédié aux professionnels des médias d'Afrique centrale qui s'engagent dans la création, la production et la publication de contenus combattant les discours de haine et promouvant les discours apaisés sera lancé en 2024.



75 ans de la DUDH - Prévention de la torture

## Conférence interrégionale sur la question

*Une soixantaine de participants de 21 pays d'Afrique Centrale et de l'Est ont pris part aux travaux organisés à Yaoundé pour faire progresser la prévention contre la torture.*

Par KS



*Le Ministre Jean de Dieu Momo (6e à partir de la dr.) @ J. Fajong, Cnudhd-ac*

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) a organisé une conférence interrégionale autour de la prévention de la torture. La conférence a été organisée dans le cadre de l'Initiative "Droits humains 75" et du 20ème anniversaire du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT). Cette conférence s'est tenue du 10 au 12 octobre 2023 à Yaoundé (Cameroun). Événement organisé en collaboration avec le Sous-comité pour la prévention de la torture (SPT) et de l'Association pour la Prévention de la Torture (APT).

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Jean de Dieu Momo, Ministre délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, en présence d'Abdallah Ounnir, membre et Chef du groupe régional Afrique du SPT et de Florence Simbiri-Jaoko, vice-présidente de l'APT.

A cette occasion, M. Momo a rappelé l'engagement du gouvernement du Cameroun, et partant de lui, ancien activiste des droits de l'homme, à lutter contre les actes et auteurs de torture qui éclaboussent l'autorité de l'Etat.

La conférence visait à mobiliser les États

autour de la prévention de la torture, notamment par la ratification et la mise en œuvre du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT). Elle constituera un forum d'échange sur les défis et les bonnes pratiques en matière de ratification et de mise en œuvre de l'OPCAT, y compris la mise en place de mécanismes nationaux de prévention, entre les États ainsi qu'avec des experts internationaux et régionaux en matière de prévention de la torture.

En effet, adopté en décembre 2002, le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT) des Nations Unies célèbre son 20ème anniversaire cette année. L'OPCAT est le premier et le seul traité international des droits de l'homme exclusivement préventif. Ledit traité établit un système mondial de prévention de la torture et des mauvais traitements par le biais de visites régulières d'organes internationaux et nationaux indépendants dans les lieux où des personnes sont privées de liberté. L'organe international est le Sous-Comité pour la prévention de la torture (SPT), et l'organe national est le Mécanisme

National de Prévention (MNP), que chaque État partie a l'obligation de désigner ou d'établir après la ratification. En octobre 2023, au moment où se déroulait la conférence, seuls 24 États africains avaient ratifié l'OPCAT et huit l'ont signé mais ne l'ont pas ratifié. À ce jour, le SPT a effectué une vingtaine de visites en Afrique au total. Parmi les pays des régions d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est, seuls six sont États parties à l'OPCAT (Burundi, Gabon, RCA, RDC, Rwanda et Soudan du Sud) et trois sont signataires (Cameroun, Congo, Tchad).

Au nombre des leçons de la conférence, les participants ont appris qu'il existe le Fonds spécial du Protocole facultatif à la Convention contre la torture, qui est le seul fonds fonctionnel établi par un traité relatif aux droits de l'homme. Il a été créé pour «aider à financer la mise en œuvre des recommandations faites par le SPT après une visite dans un État partie, ainsi que des programmes d'éducation pour les mécanismes nationaux de prévention». Depuis son lancement, le fonds a octroyé 3 200 000 USD à 30 pays (4 régions) pour 120 projets, dont un grand nombre en Afrique. Le prochain appel à candidature sera ouvert du 15 janvier au 1er mars 2024.



75th Anniversary of UDHR - IHRD 2023

# Human rights on debate in the world

*The commemoration of the international Human Rights Day this year is happening at a time the world is taking part in the high-level event that closes the «Human Rights 75» Initiative, a new effort to renew global commitment for Human Rights.*



“ The Universal Declaration shows the way to common values and approaches that can help resolve tensions and create the security and stability our world craves.”

– UN Secretary-General António Guterres

**The UDHR has inspired many struggles for stronger human rights protection and helped them to be more recognized.**

In the (nearly) 75 years since the proclamation of the UDHR, human rights have advanced. However, progress does not mean the fight for rights and equality ever ends.

**We need an economy that invests in human rights and works for everyone.**

We need to renew the social contract between Governments and their people and within societies, so as to rebuild trust and embrace a shared and comprehensive vision of human rights on the road to a just and sustainable development.

**The UDHR enshrines the rights of all human beings.**

From the right to education to equal pay, UDHR established for the first time the indivisible and inalienable rights of all humanity.

**We need to stand up for our rights and those of others.**

The UDHR calls upon everybody to stand up for human rights. We all have a role to play.

**Whenever and wherever humanity's values are abandoned, we all are at greater risk. The solutions to today's greatest crises are rooted in human rights.**

Rights violations reverberate across borders and across generations. These can be, must be, collectively overcome.

**As a “common standard of achievement for all peoples and all nations”, the UDHR is a global blueprint for international, national, and local laws and policies and a bedrock of the 2030 Agenda for sustainable development.**

The 2030 Agenda for sustainable development explicitly recognizes it is grounded in UDHR and has to be implemented in a manner that realizes human rights.

Source : [UN.org](https://www.un.org/)

The 10 December 2023 marks the 75th anniversary of one of the world's most groundbreaking global pledges: the Universal Declaration of Human Rights (UDHR). This landmark document enshrines the inalienable rights that everyone is entitled to as a human being - regardless of race, colour, religion, sex, language, political or other opinion, national or social origin, property, birth or other status.

The Declaration was proclaimed by the United Nations General Assembly in Paris on 10 December 1948 and sets out, for the first time, fundamental human rights to be universally protected.

Available in more than 500 languages, it is the most translated document in

the world.

A year-long initiative focusing on universality, progress and engagement, will culminate in a high-level event in December 2023, which will announce global pledges and ideas for a vision for the future of human rights.

**IHR Day 2023 Theme: Freedom, Equality and Justice for All**

In the decades since the adoption of the Universal Declaration of Human Rights (UDHR) in 1948, human rights have become more recognised and more guaranteed across the globe. The UDHR has since served as the foundation for an expanding system of human rights protection that today focuses also on vulnerable groups such as persons with disabilities,

indigenous peoples and migrants.

However, the promise of the UDHR, of dignity and equality in rights, has been under a sustained assault in recent years. As the world faces challenges new and ongoing – pandemics, conflicts, exploding inequalities, morally bankrupt global financial system, racism, climate change – the values, and rights enshrined in the UDHR provide guideposts for our collective actions that do not leave anyone behind.

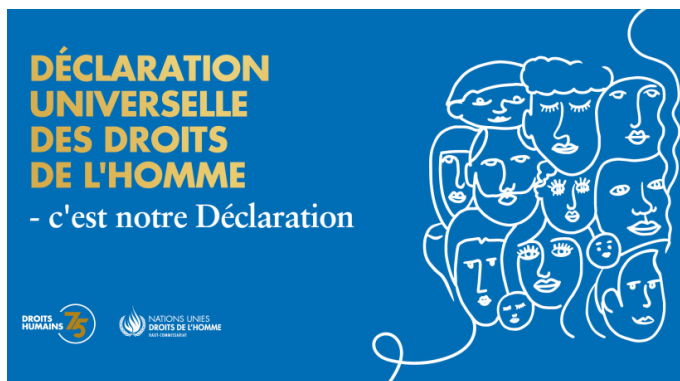
The year-long Human Rights 75 initiative seeks to shift the needle of understanding and action towards greater knowledge of the universality of the UDHR and the activism associated with it.



75 ans de la DUDH - JIDH 2023

## Les droits de l'homme en débat dans le monde

*La commémoration de la Journée internationale des droits de l'homme est survenue au moment où le monde entier prenait part à l'événement de haut-niveau qui a clos l'Initiative «Droits Humains 75».*



Le 10 décembre 2023 marque le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'un des engagements mondiaux les plus marquants : la Déclaration universelle des droits de l'homme, un document fondateur qui a proclamé les droits inaliénables de chaque individu en tant qu'être humain, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. Ce document fondateur traduit dans plus de 500 langues différentes continue d'être, pour chacun d'entre nous, une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits humains. La Déclaration a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris le 10 décembre 1948 et énonce, pour la première fois, les droits fondamentaux qui doivent être universellement protégés.

Une initiative d'un an axée sur l'universalité, le progrès et l'engagement, aboutira à une manifestation de haut niveau en décembre 2023, qui annoncera les engagements mondiaux et les idées pour une vision de l'avenir des droits humains.

### **Thème 2023 de la JIDH : Liberté, égalité et justice pour tous**

Durant les décennies qui ont suivi l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, les droits humains ont été davantage reconnus et garantis dans le monde entier. Elle a depuis servi de base à un système de protection des droits humains en expansion, qui se concentre aujourd'hui également sur les groupes vulnérables, comme les personnes handicapées, les peuples autochtones et les migrants.

Cependant, la promesse de dignité et d'égalité des droits que porte la

Déclaration a fait l'objet de nombreuses attaques ces dernières années. Alors que le monde est confronté à de nouveaux défis - pandémies, conflits, inégalités croissantes, faillite morale du système financier mondial, racisme, changements climatiques - les valeurs et les droits inscrits dans la Déclaration fournissent des repères pour que nos actions collectives ne laissent personne de côté.

L'initiative « Droits humains 75 », organisée sur une année, vise à faire évoluer la compréhension et l'action de la communauté vers une meilleure connaissance de l'universalité de la Déclaration et du militantisme qui lui est associé.

Source : UN.org



75 ans de la DUDH - Prix des droits de l'homme

## Julienne Lusenge lauréate

*Une activiste d'Afrique Centrale est comptée parmi les lauréats du Prix des droits de l'homme décerné tous les cinq ans par l'Assemblée générale des Nations Unies depuis 1968.*

Par KS



Julienne Lusenge recevra son prix le 15 décembre 2023 à New York dans la salle de l'Assemblée générale des Nations unies, dans le cadre du 75e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en compagnie d'une autre personne, de deux organisations et une coalition mondiale d'organisations de la société civile, de peuples autochtones et d'autres communautés.

La remise de prix se fera en présence du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme Volker Türk, ainsi que du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, du Président de l'Assemblée générale, Dennis Francis, et d'autres intervenants.

Julienne Lusenge est née dans une famille qui défendait la valeur de la liberté d'expression. Elle a développé une profonde empathie pour les femmes de son village qui n'avaient pas la possibilité de s'exprimer. Motivée par ce constat, Julienne a créé la SOFEPADI (Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral) en 2000 afin de faire progresser les droits des femmes, de renforcer leur participation dans les sphères politiques et de favoriser la paix en République démocratique du Congo.

En 2007, elle a également fondé le Fonds pour les femmes congolaises, une initiative novatrice en tant que première organisation non gouvernementale dédiée à la mobilisation d'un soutien financier et technique pour les organisations locales, les réseaux et les groupes de femmes

et de filles activement engagés dans la promotion des droits de la femme.

Son engagement inébranlable et ses contributions importantes ont été reconnus sur la scène internationale, ce qui lui a valu de nombreuses récompenses, dont ce Prix. Dédiant humblement ce prix à toutes les femmes congolaises, Julienne a exprimé son dévouement à leur cause collective. Elle a souligné avec passion la nécessité pour la jeune génération, y compris nos filles, de se joindre à la lutte pour la justice et la collaboration. Selon elle, « nous avons besoin que nos jeunes sœurs, nos filles, se joignent à nous pour lutter et pour continuer à collaborer, à être ensemble dans la solidarité afin que nous puissions aller plus loin ».

### Les autres lauréats 2023

Le Prix des droits de l'homme a été créé afin de reconnaître les accomplissements exceptionnels d'individus et d'organisations dans le domaine des droits humains. Cette année, les lauréats du Prix sont les suivants.

#### Viasna

Viasna est une organisation de défense des droits de l'homme créée en 1996 au Bélarus par Ales Bialiatski, lauréat du prix Nobel de la paix. Viasna se concentre sur la protection et l'assistance aux victimes de la répression politique. L'organisation mène également des activités d'éducation aux droits de l'homme, surveille les rassemblements pacifiques, recueille des

informations sur les atteintes aux droits de l'homme et plaide en faveur d'un plus grand respect des droits humains au Bélarus.

#### Centre d'études sur les droits de l'homme d'Amman

Le Centre d'études sur les droits de l'homme d'Amman est une organisation des droits de l'homme basée à Amman, en Jordanie. Elle a été créée en 1999 et bénéficie d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social depuis 2006. Nizam Assaf, directeur du Centre, a souligné que l'organisation se concentre sur le renforcement de la société civile dans la région arabe par l'éducation et la formation, en mettant l'accent sur les droits de l'homme et la démocratie. Elle mène également des recherches et publie des études qui contribuent à renforcer ses autres activités.

#### Julio Pereyra Sánchez

Julio Pereyra Sánchez est un militant des droits de l'homme qui se concentre sur les droits de l'enfant, des personnes handicapées et des peuples autochtones. Après avoir rencontré un enfant handicapé de 6 ans non scolarisé, Julio a décidé de défendre les droits de l'homme et de lancer « Caminos de Tiza », une approche thérapeutique et pédagogique adaptée aux communautés autochtones, aux colonies rurales et aux quartiers marginalisés.

**Coalition mondiale des organisations de la société civile, des peuples autochtones, des mouvements sociaux et des communautés locales pour « la reconnaissance universelle du droit à un environnement propre, sain et durable »**

La coalition comprend un groupe diversifié de plus de 1350 organisations provenant de 75 pays à travers le monde. Leur mission commune est de reconnaître et de défendre le droit à un environnement propre, sain et durable.

Source : [ohchr.org](https://www.ohchr.org)



Cameroun - Droits de l'homme

# 6e session de formation de la Fondation René Cassin

*Le Centre continue d'appuyer l'organisation des sessions de cette formation de prestige. Per*

Par KS



Photo de famille @J. Fajong, Cnudhd-ac

La 6e session de formation en droit international des droits de l'homme, animée comme de coutume par l'Institut international des droits de l'homme - Fondation René Cassin, s'est tenue du 2 au 10 octobre 2023 à l'amphithéâtre de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC). L'objectif était de débattre et d'analyser les différents systèmes de protection des droits de l'homme en tenant compte des spécificités régionales avec un accent particulier sur la question du droit à l'éducation. D'où le thème : « *Education et droit international des droits de l'homme* ».

L'activité était co-organisée par le CNUDHD-AC, l'IRIC, l'Ecole citoyenne et politique de Yaoundé (ECPY), avec l'appui du Ministère camerounais des Relations extérieures (MINREX) et l'Ambassade de France au Cameroun. Ces différentes institutions et structures étaient respectivement représentées à la cérémonie de lancement officiel de cette session le 2 octobre dernier par SE Daniel Urbain Ndongo, Directeur de l'IRIC, Professeur Sébastien Touze, Directeur de la Fondation René Cassin, Vincent de Paul Emah Etoundi, Président de l'ECPY et Anaëlle Rocou, représentante de l'Ambassadeur de France au Cameroun. Nouhoum Sangaré, Directeur du

CNUDHD-AC a rappelé que René Cassin a été l'un des pères rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Il a, en outre, souligné que « la mise en oeuvre effective du droit à l'éducation reste un défi, surtout dans les contextes où la paix et la sécurité sont compromises et où subsistent les préoccupations liées au droit au développement ». Il s'est pour cela appuyé sur un certain nombre de mécanismes internationaux, notamment la DUDH, dans son article 26 : « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire ».

Ce cadre normatif de la DUDH sera codifié dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) de 1966, la Convention de l'UNESCO contre la discrimination dans l'enseignement de 1960, la Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes de 1981 et la Convention des droits de l'enfant de 1989. Au niveau africain, il y a la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981, les Principes d'Abidjan sur le droit à l'éducation du 13 février 2019.

Tous les Etats ayant ratifié ces

conventions sont tenus de veiller à ce que tout individu puisse suivre une éducation de qualité dans les conditions d'équité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de leur vie, tel que recommandé par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels dans son observation générale n°13 sur la portée et la mise en oeuvre du droit à l'éducation : « L'éducation est à la fois un droit fondamental en soi et une des clefs de l'exercice des autres droits inhérents à la personne humaine. En tant que droit qui concourt à l'autonomisation de l'individu, l'éducation est le principal outil qui permette aux adultes et à des enfants économiquement et socialement marginalisés de sortir de la pauvreté et de se procurer le moyen de participer pleinement à la vie de leur communauté ». M. Sangaré a conclu son propos en précisant que « l'éducation est un moyen de réaliser l'ensemble des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'éducation peut briser le cycle générationnel de la pauvreté, en permettant aux jeunes d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour faire face aux nombreux défis auxquels ils font face aujourd'hui. L'éducation reste le meilleur des domaines dans lequel il faut investir ».



Afrique Centrale - INDH

## Les INDH formées sur l'alerte précoce

*Le CNUDHD-AC passe un cap dans l'accompagnement des institutions nationales des droits de l'homme de la sous-région.*

Par Kamdem Souop



Les participants à l'atelier de Bujumbura @Hugo Giguere, Cnudhd-ac

Les Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) de la sous-région se sont réunies les 9 et 10 novembre 2023 à Bujumbura au Burundi pour renforcer leurs capacités en matière d'analyse de risques, d'alertes précoces et de prévention des violations des droits de l'homme. L'atelier était co-organisé et animé par les Spécialistes des droits de l'homme du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA), du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique (CNUDHD-AC) et le Conseiller Principal en Droits de l'homme du

Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Burundi.

Une trentaine de participants ont pris part aux travaux. Il s'agit des présidents des INDH de la sous-région accompagnés de quelques commissaires ainsi que des membres du Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique Centrale (MARAC) de la Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Cet atelier était organisé dans le cadre de la célébration des 75 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et de l'Initiative «Droits de l'Homme 75» lancée par Volker Türk, le Haut-Commissaire des

Nations Unies aux Droits de l'Homme. Cet anniversaire est une occasion idoine pour réaffirmer le bien-fondé des actions communes en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme, ainsi que pour consolider l'engagement des Etats et des autres parties prenantes comme les INDH, à prendre toutes les mesures nécessaires à une promotion et une protection plus efficaces des droits de l'homme. Les engagements de toutes ces parties prenantes ont été présentés à la session de haut niveau qui a clôturé du 10 au 12 décembre 2023 toutes les activités menées dans le cadre de l'initiative «DH75».



Planification 2024

### Le CNUDHD-AC en retraite à Kribi

L'ensemble du staff du CNUDHD-AC agissant comme Bureau Régional Afrique Centrale du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) s'est réuni les 7 et 8 décembre 2023 à Kribi au Cameroun à l'effet d'élaborer un plan de travail et budget transitoire pour les trimestres 1 et 2 de l'année 2024 en attendant l'officialisation du nouveau Plan stratégique de gestion 2024-2027 du HCDH.



Cameroun - JIP / JID 2023

## La démocratie et la paix commémorées

*La double commémoration a été organisée le 4 octobre 2023 à Yaoundé sur le thème «Renforcement des moyens d'action de la prochaine génération: La jeunesse au confluent de la paix et de la démocratie en Afrique centrale».*

Par Kamdem Souop



Représentant du gouvernement (à g.) et Directeur du CNUDHD-AC @J. Fajong, Cnudhd-ac

L'événement a regroupé les Institutions publiques nationales, les organisations de la jeunesse, les personnes ressources de l'UA/CEEAC, les universitaires, les membres du Forum de la démocratie, les membres du MNDE, le MINJEC, le MINAS, le MINAT et ELECAM. L'objectif général de cette Journée était, à travers une mobilisations multi-acteurs, d'introduire des discussions transversales sur le rôle de la jeunesse dans l'influence des espaces civiques et la paix, permettant de formuler des recommandations à partir des actualités relatives à l'Etat de droit en Afrique Centrale.

### **La démocratie : un substantif à la paix**

L'Objectif de Développement Durable (ODD) 16 le souligne : « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* ». Par ailleurs, les Aspirations 332 et 443 de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine indiquent : « *Une Afrique où bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de l'homme, justice et état de droit sont à l'ordre du jour* » et « *Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité* ». Ces deux références renseignent sur l'actualité qu'occupent les questions de paix, de sécurité et de bonne gouvernance dans les agendas stratégiques des Etats, de même que les actions en faveur de l'inclusion de toutes les catégories d'acteurs à la prise de décision.

Le caractère exponentiel et la répétition des dérives à la démocratie au sein des espaces

civiques donnent notamment à croire que de sérieuses réformes sont nécessaires pour préserver les acquis de l'Etat de droit un peu partout dans le monde. Pour ce faire, les instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme et à la démocratie doivent se combiner à l'implication des générations futures aux enjeux de développement au sein des Etats. Celles-ci représentent en effet un facteur d'influence de premier plan, tenant au fait qu'il y a environ 1,8 milliard de personnes âgées de 10 à 24 ans dans le monde aujourd'hui, soit la plus importante génération de jeunes de l'histoire. Ils représentent ainsi une grande partie de la population dont le nombre augmente depuis 2015, avec environ 1,9 milliard de jeunes qui devraient avoir 15 ans d'ici 2030.

En insistant sur « le rôle essentiel joué par les enfants et les jeunes dans la sauvegarde de la démocratie aujourd'hui et demain », le thème de la Journée internationale de la démocratie de cette année met en évidence la nécessité de « ne laisser personne pour compte ». A juste titre, car les instabilités constitutionnelles au sein des Etats en Afrique impactent significativement la mise en œuvre globale des droits de l'homme et la démocratie. C'est d'ailleurs cette réalité constante qui a justifié l'interpellation du Secrétaire général l'ONU à l'adresse de « tous les pays à agir rapidement pour établir des institutions démocratiques crédibles et l'Etat de droit ».

Par ailleurs, la jeunesse en Afrique constitue un impératif démographique pour la paix et la sécurité. Dans un récent rapport, le Programme des Nations Unies pour le Développement

renseigne qu'en 2019, environ 230 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans vivaient en Afrique, ce qui représentait environ 19% de la population mondiale des jeunes. De surcroît, d'ici 2030, ce nombre devrait augmenter de 42% au maximum. Par conséquent, cette couche sociale influencera à n'en point douter les trajectoires démocratiques et sécuritaires des Etats, dans des contextes marqués par l'influence de la désinformation, la montée fulgurante des discours de haine et d'incitation à la violence, de l'augmentation des inégalités sociales et des conflits qui sont quelques-uns des sujets qui « empoisonnent le débat public, créent des clivages dans nos sociétés et érodent la confiance à l'égard des institutions ».

Au centre des vulnérabilités que provoquent ces phénomènes, l'enfance et la jeunesse demeurent fortement impactées. En effet, elles subissent les conséquences en découlant, et représentent aussi des leviers de renforcement de la démocratie pour la paix. A l'observation, les jeunes contribuent à la résilience des communautés et cela devrait l'être plus encore dans des contextes de revendication du changement pour une meilleure représentativité institutionnelle et l'amélioration des droits économiques et sociaux, facteurs de réduction des risques d'altération des espaces civiques et de trouble à la paix. Ainsi, dans la dynamique d'inclusion qui s'impose à l'Etat de droit, doter la jeunesse et l'enfance des voies et moyens d'expression et d'épanouissement, constitue par conséquent une opportunité pour la démocratie et la paix.

Cameroon - Coordination

# Mini-retreat of the UN Country Team

*UNCHRD-CA took part in the mini-retreat organized in Yaoundé on 12 December 2023 by Coulibaly Siaka, the Resident Coordinator a.i. of the United Nations System in Cameroon.*

By Kamdem Souop



Heads of UN agencies in Cameroon @Cnudhd-ac

On 12 December 2023, Nouhoum Sangaré, the Director of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA) and regional Representative of the United Nations High Commissioner for Human Rights took part in the mini retreat of the UN Country Team in Cameroon. The event organized

in Yaounde was presided over by the UN Resident Coordinator ad interim, Mr. Coulibaly Siaka. Heads of Agencies discussed amongst other things, a study on renewable energies in Cameroon, durable solutions strategies for IDPs and UN delivering as one. They also validated the 2023 UN results Report roadmap, the 2024 Annual Work Plan and Budget of the

Programme Management Team, the UN Communication Group, and the M&E and SDGs group. They further validated the 2024 workplan of the UN Disability Inclusion Strategy Taskforce.

Inclusion of Disability

## The UNCT organized a training in Douala

*The centre participated in a training organized by the UN Country Team on the inclusion of disability.*



From 11 to 13 December 2023, the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA) participated in the UN Country Team

training for the inclusion of disability in UN interventions in Cameroon.

The event was organized in Douala on the use of tools for the inclusion and mainstreaming of disability United Nations interventions.

The activity brought together 15 participants (07 men and 08 women).

The workshop examined the legal instruments for the promotion and protection of rights of the persons living with disabilities, the UN strategy for the inclusion of disability, the disability indicators to be mainstreamed, the challenges faced in the process of disability inclusion and the recommendations.

The Centre made a presentation on the implementation level of the UNRPD project and shared good practices for the inclusion of disability in its interventions.



Cameroun - Diplomatie

## Convergence de vues sur les chantiers urgents

*Le Cameroun, le G7 et les Nations Unies s'accordent pour mettre en priorité l'économie numérique, les énergies renouvelables et le changement climatique.*

Par KS



Nouhoum Sangaré (2e à partir de la g) @J. Fajong, Cnudhd-ac

Le Ministre des Relations Extérieures, S.E. Lejeune Mbella Mbella a reçu en audience vendredi, 22 Décembre 2023, les Ambassadeurs des Pays Membres du Groupe des sept (G7) accrédités à Yaoundé, sous la conduite de S.E. Takaoka Nozomu, Ambassadeur du Japon au Cameroun

et Président en exercice du Groupe. Les Représentants des Pays du G7 + l'Union Européenne (UE) et le Système des Nations Unies (SNU) Représenté par M. Nouhoum Sangaré, Coordonnateur résident a.i. ont chacun dressé le bilan des contributions de leurs Pays et Institutions respectifs

dans le cadre de leur coopération bilatérale avec le Cameroun, pour l'année 2023. Se félicitant du succès de ce partenariat, ils ont jeté les bases de collaborations futures, notamment dans les domaines de l'économie numérique, des énergies renouvelables et du changement climatique.

5e cours francophone sur l'apatridie

## Le CNUDHD-AC impliqué dans la formation



Le CNUDHD-AC a fait un exposé dans le cadre du 5e Cours francophone sur l'apatridie et le droit à la nationalité organisé le 30 novembre 2023 à Yaoundé par l'Agence des Nations Unies aux Réfugiés (HCR) du Cameroun. Thème de l'exposé : «Apatridie et droits de l'homme».

L'événement a mis l'accent sur l'appropriation des mécanismes internationaux suivants :

- 1) La Convention de 1954 relative au statut d'apatrides, que l'on peut lier à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- 2) La Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, que l'on peut lier à la Convention sur les droits de l'enfant;
- 3) Le Pacte d'action global 2014-2024 visant à mettre fin à l'apatridie, ainsi que l'Initiative de N'Djamena contre l'apatridie en Afrique;
- 4) Le Plan d'action de Banjul contre l'apatridie en Afrique de l'Ouest et la Déclaration d'Abidjan des Chefs d'Etat de la CEDEAO contre l'apatridie.

Congo - Programme de renforcement des Organes de Traités

## Le CNUDHD-AC prêt à appuyer le reporting

*Le Centre s'est engagé à aider le Congo dans la production de ses rapports aux Organes de traités.*

Par Kamdem Souop et Asita-Maria Scherrieb



Le Pr Ludovic Hennebel (4e à partir de la dr.) @ CNUDHD-AC

**D**u 7 au 10 novembre 2023, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) et le Programme de renforcement des Organes de Traités

du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) à Genève se sont associés au Bureau du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies en République du Congo pour organiser un atelier visant à accompagner ce pays

dans la production de son rapport sur les droits économiques, sociaux et culturels qui doit être soumis au Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR).

Les points focaux gouvernementaux et non-étatiques impliqués dans la rédaction de rapports aux Organes de Traités, aux Comités et à l'Examen périodique universel ont pris part aux travaux.

Le professeur Ludovic Hennebel, membre dudit Comité, s'est joint à la mission qui avait pour but de mettre un terme à 33 ans d'absence du rapport de la République du Congo devant le CESCR.

CAR - Treaty Body Capacity Building Programme

## UNCHRD-CA conducted a scoping mission

*The centre ended a three-day mission with the submission of a CEDAW complimentary report and the planning of three activities in 2024.*

**F**rom 12 to 15 December 2023, Asita-Maria Scherrieb the Human Rights Officer of the Treaty Body Capacity Building Programme (TBCBP) of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa (UNCHRD-CA) conducted a scoping mission in the Central African Republic (CAR). The objective was to identify the priorities and needs of the Human Rights Division of MINUSCA in its capacity-building work and to discuss its partnership with the Centre in implementing its activities from January to June 2024.

During the visit, Asita-Maria Scherrieb participated in the validation workshop for the complimentary report to CEDAW organized by MINUSCA and UN Women on 13 December 2023. Prior to the in-person workshop, MINUSCA, UN Women and UNCHR-CA had already exchanged virtually and the TBCBP Officer provided training material and guidelines to be shared with the government and the drafting group. At the end of the mission, the 15th of December, the CEDAW complimentary report was successfully submitted to the Committee.

On the 14th of December, meetings with partners of the Human Rights Division, including the Ministry of Justice's Director for Human Rights, the National Human Rights

Institution, several non-governmental organizations as well as the NMIRF were organized to discuss technical and financial cooperation to support the preparation of reports to be submitted to human rights treaty bodies and to discuss the establishment of a National Mechanism for the Prevention of Torture.

The mission showed that there is a commitment and a political will of the government to work with the human rights mechanisms and to fulfil their obligations. In this context, it must be highlighted that the government has recently submitted its report for the UPR (with an in-depth support by MINUSCA). Alternative reports submitted for the UPR have also shown that the government as well as CSOs are committed to the UN human rights system.

The mission ended with an agreement of three future activities as collaborations between TBCBP and MINUSCA Human Rights Unit, during which in the first half of 2024, the NMIRF's capacities will be enforced, the establishment of NPM will be discussed and the 40th anniversary of CAT will be celebrated.



Cameroun - Journée des Nations Unies

## Le CNUDHDH-AC descend dans les lycées

*A la faveur de l'édition 2023 de la Journée des Nations Unies, le Centre s'est joint aux autres agences du Système des Nations Unies lors des descentes dans les lycées de Yaoundé.*

Par Kamdem Souop



Le Centre était à la cérémonie organisée au MINREX @J. Fajong, Cnudhd-ac

La journée des Nations Unies est célébrée chaque année le 24 octobre, jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies en 1945. Le Centre était représenté à la cérémonie solennelle de commémoration au Ministère des Relations Extérieures (MINREX) du Cameroun le 25 octobre 2023.

L'activité était présidée par SE Chinmoun Oumar, Secrétaire général du MINREX, aux côtés de M. Coulibaly Siaka, Coordonnateur Résident a.i. du Système des Nations Unies au Cameroun, en présence de l'ensemble du corps diplomatique accrédité au Cameroun.

Le Groupe des Communicants du Système des Nations Unies au Cameroun (UNCG) a organisé une causerie éducative au Lycée technique et bilingue de Nsam à Yaoundé le 25 octobre 2023. Des centaines de lycéens et leurs enseignants et encadreurs administratifs ont visité les stands, posé des questions, collecté des publications et gadgets, et pris part à la causerie éducative organisée sur la mission de l'Organisation des Nations Unies.



Les élèves du Lycée de Nsam découvrent les activités du Centre @Cnudhd-ac

## Le CNUDHDH-AC célèbre le volontariat

*Le volontariat a toujours été au coeur du déploiement de l'Organisation des Nations Unies.*



Le Centre Culturel Camerounais de Yaoundé a abrité le 23 octobre 2023 un Festival du Volontariat. L'activité a été organisée dans le cadre de la commémoration de la Journée des Nations Unies qui se célèbre le 24 octobre de chaque année. A cette occasion, le volontariat a fait l'objet d'une vulgarisation de sa démarche et ses missions ainsi que du traitement accordé à ceux qui se prêtent à son jeu. En outre, les oeuvres artistiques des réfugiés installés au Cameroun ont été valorisées.

La Journée des Nations Unies représente l'occasion d'amplifier « Notre programme commun » et de réaffirmer les buts et principes de la Charte des Nations Unies qui nous ont guidés au cours des 78 dernières années.



Cameroun - UNPRPD

## Le Centre appuie les CONRHA régionaux

*Le CNUDHD-AC a organisé des sessions de renforcement des capacités des CONRHA des régions du Nord-Ouest et de l'Ouest dans le cadre du projet UNPRPD.*

Par KS



Atelier de Bafoussam (en haut), Bamenda (en bas) @Cnudhd-ac

Les 7 et 9 novembre 2023 à Bafoussam et Bamenda, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a co-organisé avec le Ministère des Affaires Sociales

(Minas) un atelier de formation pour les membres des démembrements régionaux de l'Ouest et du Nord-Ouest du Comité National pour la Réadaptation et la Réinsertion Socio-économique des Personnes Handicapées (CONRHA).

### **L'après-Ratification de la Convention en débat**

Les échanges ont permis de se projeter sur 2024, première année de déploiement après l'entrée en vigueur le 28 octobre 2023 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) plus connue sous son sigle en anglais CRPD. Elle a été ratifiée par le Cameroun le 28 septembre 2023 et selon les usages en vigueur, elle est entrée en vigueur 30 jours plus tard. La ratification se constate à travers le dépôt des instruments de ratification y relatif auprès du Secrétaire Général des Nations à New York. Par ailleurs, le Cameroun a manifesté sa volonté de protéger et promouvoir les droits des personnes handicapées à travers le décret présidentiel N°2021/751 et la Loi 2010/002 portant protection et promotion des personnes handicapées. Ces deux textes sont les principaux instruments nationaux pour assurer le respect des droits des personnes handicapées au Cameroun.

Le Comité National pour la Réadaptation et la Réinsertion Socio-économique des Personnes Handicapées (CONRHA) a pour mandat entre autres de veiller à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

## Le CNUDHD-AC promeut la Résolution 2475

*Le Centre a organisé un atelier sous-régional sur la protection des personnes handicapées en situation de conflits armés.*



Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a co-organisé les 12 et 13 décembre 2023 un atelier sous-régional portant sur la Résolution 2475 sur la protection des personnes handicapées en situation de conflits armés. Il s'est pour cela associé au Forum des Organisations des

Personnes Handicapées en Afrique Centrale (FOPHAC), en collaboration avec le Réseau des Organisations des Femmes Handicapées d'Afrique Centrale, la Plateforme Inclusive Society for Persons with Disabilities et l'association Ensemble pour la Mise en Oeuvre du Développement des Personnes Vulnérables (EMODEPV).

Les objectifs de l'activité étaient, entre autres, informer les leaders des Organisations des Personnes Handicapées sur la résolution 2475 des Nations Unies et les spécificités de la protection des droits des personnes handicapées en situation de conflits armés, sensibiliser la communauté sous régionale sur les violences faites aux femmes et filles handicapées dans les zones de crise à cause de leur double vulnérabilité, ou encore identifier des actions de plaidoyers pour encourager la ratification et la mise en œuvre effective des instruments juridiques internationaux et régionaux de protection et promotion des droits des Personnes Handicapées en Afrique Centrale.



Cameroun - 16 jours d'activisme contre les VBG

## Le CNUDHD-AC s'implique à Bafia

*Sensibilisation et dialogue intergénérationnel ont été au menu de la campagne 2023.*

Par Kamdem Souop



Les participants à l'atelier de Bafia @A. Njoya, Cnudhd-ac

Dans le cadre de la campagne 2023 des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre, le CNUDHD-AC a organisé les 30 novembre et 1er décembre 2023 à Bafia au Cameroun, une sensibilisation et un dialogue intergénérationnel.

L'événement de sensibilisation avait entre autres objectifs sensibiliser les communautés rurales aux différentes formes de violence basée sur le genre, y compris le mariage précoce, les mutilations génitales féminines, les violences conjugales, et le harcèlement sexuel. En outre, il visait à informer

sur les droits des femmes et des filles, en soulignant l'importance des droits de l'homme, l'égalité des genres et de l'accès à la justice. Il s'agissait aussi de renforcer les compétences des participantes pour reconnaître et signaler les cas de violence, et pour soutenir les survivantes. Enfin, le Centre souhaitait encourager le dialogue au sein des communautés pour remettre en question les normes sociales néfastes qui perpétuent la violence à l'égard des femmes et des filles.

Quant au cadre de dialogue intergénérationnel, il avait pour

objectifs : faciliter les échanges entre différentes générations, en mettant l'accent sur l'importance du dialogue et de la compréhension mutuelle, encourager les femmes et les jeunes filles à s'exprimer sur leurs préoccupations et leurs expériences en matière de violence basée sur le genre, ou encore impliquer les hommes et les garçons dans la discussion, les sensibiliser et les engager dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles. L'idée étant d'identifier des solutions collectives pour mettre fin à la violence fondée sur le genre dans la région.

Visibilité

## Le CNUDHD-AC au FIAC 2023

*Le Centre s'est joint aux autres agences pour animer la Foire internationale des affaires et du commerce.*

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a pris part à la Foire internationale des affaires et du commerce (FIAC) de Douala organisée du 4 au 12 novembre 2023.

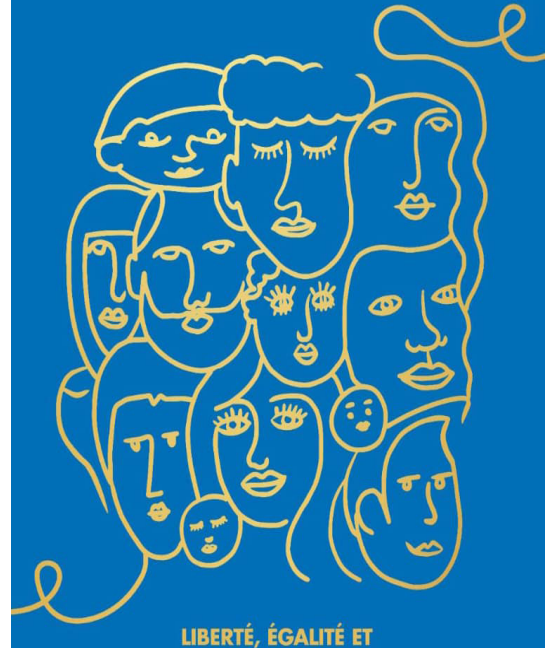
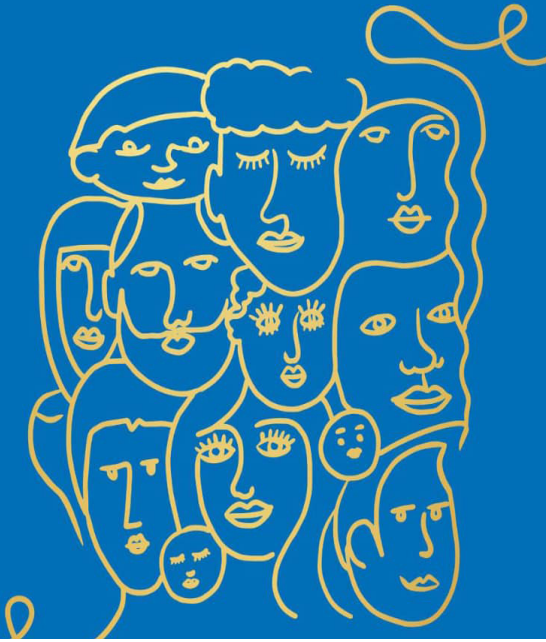
Cette participation s'inscrit dans le cadre de la participation du Système des Nations Unies (SNU) au Cameroun à cette foire où un stand commun a été pris et animé par les différents communicants du SNU mobilisés pour la circonstance.



World Habitat Day 2023 is an opportunity to reflect on the role of cities in sustainable development. It is also an opportunity to mobilise efforts to make cities more resilient to shocks and crises.







FELIZ AÑO NUEVO

FELIZ ANO NOVO



*From the United Nations Center for Human Rights and Democracy in Central Africa.*

*Du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale.*

MEILLEURS VŒUX  
**2024**  
HAPPY NEW YEAR

DROITS HUMAINS 75

NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
HAUT-COMMISSARIAT

**Directeur de Publication :**  
Nouhoum Sangaré

**Conseillers éditoriaux :**  
Laurent Akobi Banouin, Sandrine Martins Espinoza,  
Catherine Tshefu, Dimitte Ngane, Nadine Mballa,  
Hugo Giguere, Asita-Maria Scherrieb, Flurina Frei,  
Sanaa Makanga Pambou

**Rédacteur-en-chef :** Kiven Fonyuy

**Rédacteur :** Kamdem Souop

**Contributeurs :** Catherine Tshefu, Asita-Maria  
Scherrieb, Ahmed Njonkou, Flurina Frei

**Infographie :** Kamdem Souop



NATIONS UNIES  
**DROITS DE L'HOMME**  
HAUT-COMMISSARIAT

Centre des Nations Unies pour les  
Droits de l'Homme et la Démocratie  
en Afrique Centrale

Quartier Golf Ntougou  
BP: 836 Yaoundé - Cameroun  
Tel: +237 222 50 58 00  
Fax: +237 222 21 24 75  
E-mail: [ohchr-caro@un.org](mailto:ohchr-caro@un.org)  
Website: [www.unchr.org](http://www.unchr.org)